

ACCUEILS DE LOISIRS

ÉTÉ 2024
BLODELSHEIM



3-12 ans



Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs
d'Alsace



FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

DATES, LIEUX ET HORAIRES

Du 08 au 26 juillet 2024

Accueil de loisirs La Farandole
44, Rue du Général de Gaulle
BLODELSHEIM
Tel: 09 64 40 45 08

Prise en charge des enfants :

A partir de 8h00 jusqu'à 18h00

Repas

Les repas de midi et le goûter de 16h sont compris dans le prix des accueils.

MODALITES D'INSCRIPTIONS

Le dossier d'inscription est à **déposer complété et signé** à l'accueil périscolaire de Blodelsheim **au plus tard le 20 juin 2024.**

Il doit comprendre la fiche de renseignements de l'enfant, la fiche d'autorisations, la fiche sanitaire, les copies de l'avis d'imposition 2023 (sur les revenus 2022) et du carnet de santé de l'enfant.

Les frais d'inscription sont à **régler en totalité** au moment de l'inscription.

Nous accueillons les enfants dès 3 ans révolus.

La Fédération privilégie une inscription à la semaine propice à la dynamique d'un groupe d'enfants, à la progression pédagogique nécessaire au projet d'animation et au respect du rythme de chacun.



ORGANISATEUR

Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace

4, rue des Castors
68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33

fdfc68@mouvement-rural.org - www.fdfc68.org

NOS PARTENAIRES



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

Liberté
Égalité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Haut-Rhin



TARIFS

(Prix par semaine 5 jours)

M = Revenu mensuel moyen des parents déterminé sur la base du revenu fiscal de référence n-1 / 12.

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € < M <3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € < M <3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants	M <3800 €	3800 € < M <4400 €	M >4400 €
Commune de Blodelsheim ou habitants la *CCARB Semaine de 5 jours	67.10 €	80 €	94.50 €
Communes hors CCARB Semaine (5 jours)	73.80 €	88 €	103.95 €

*CCARB : Communauté des communes Alsace Rhin Brisach

Pour les personnes non adhérentes à la FDFC, une cotisation de 11.- € par enfant est à rajouter pour l'année 2023/2024

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

JEUDI 20 JUIN 2024 inclus

Après cette date, les inscriptions seront possibles sous réserve des places disponibles

CONDITIONS GÉNÉRALES

- Les bons CAF, les chèques ANCV, les aides Comités d'Entreprise et tickets CESU sont acceptés. Paiement à l'ordre de la Fédération des foyers-clubs.
- Toute inscription doit être soldée avant le démarrage de l'accueil.
- Toute demande d'annulation doit être faite par écrit au siège de la Fédération et au plus tard 7 jours avant la date de démarrage de l'accueil de loisirs, dans ce cas, rien ne sera facturé.
- En cas d'absence de l'enfant lors du séjour, aucun remboursement ne sera effectué, sauf :
- En cas de maladie de l'enfant : remboursement uniquement des frais de garde (les repas que nous ne pouvons plus décommander auprès de notre traiteur seront facturés). Ce remboursement pourra s'effectuer uniquement sur présentation d'un certificat médical à remettre au directeur le premier jour d'absence.

Du 08 au 12 juillet 2024



Le pays des merveilles d'Alice

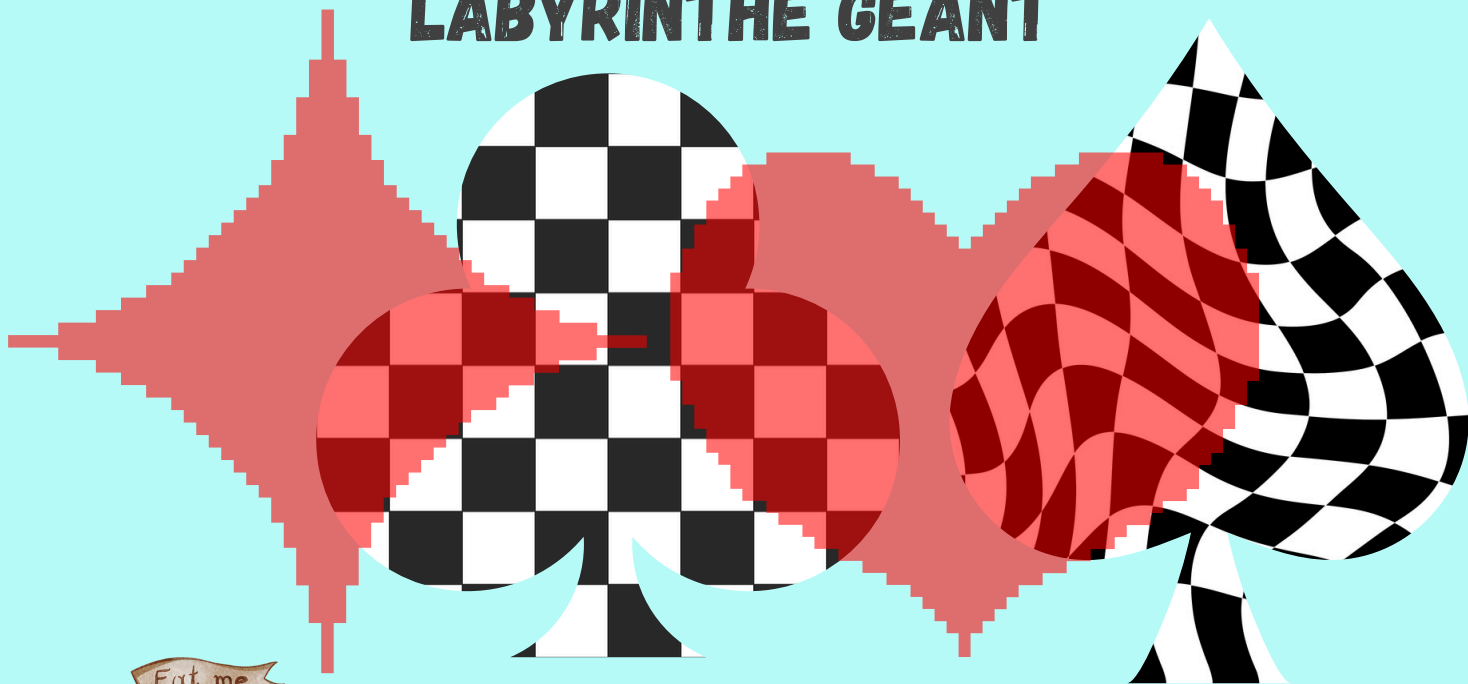
CHAPEAU FOU



FLEURS GÉANTES

COURSE AU LAPIN BLANC

LABYRINTHE GÉANT



**MANGE-MOI !
BOIS-MOI !**

Eat me



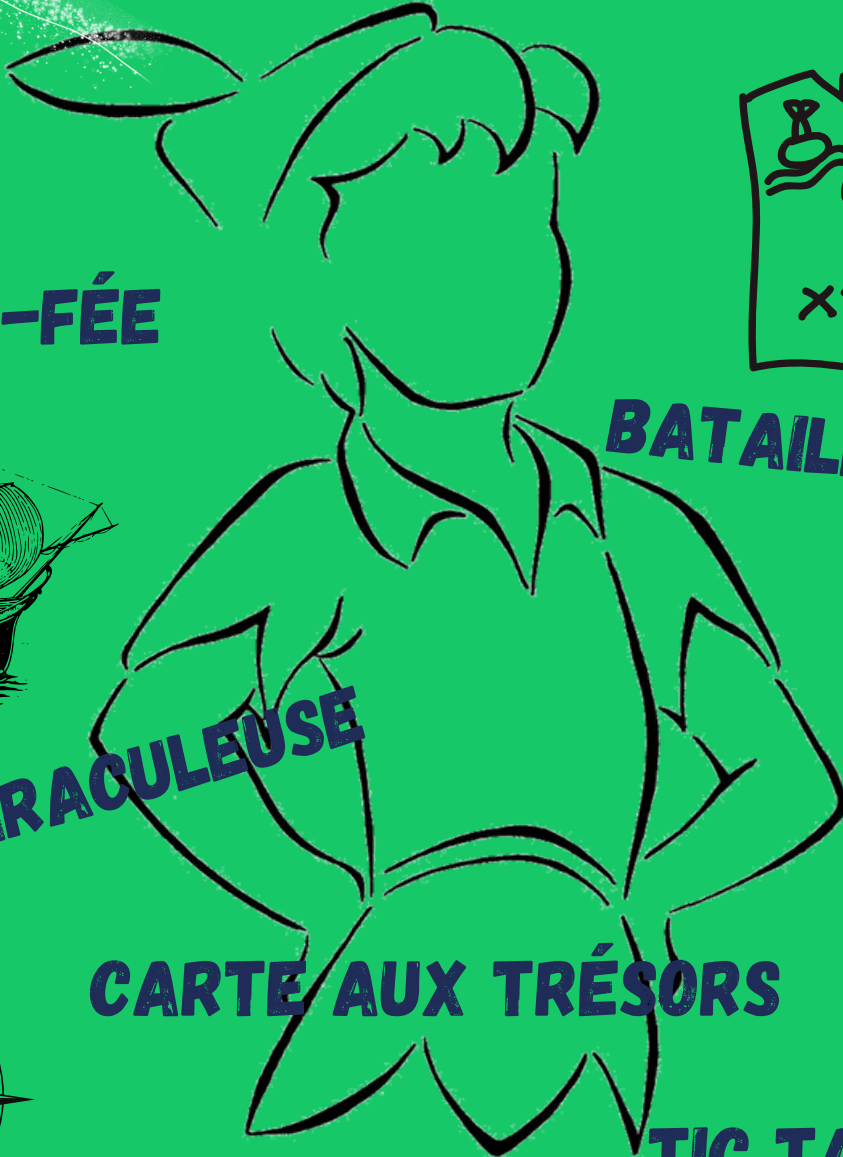
GOÛTER DANS L'HERBE

TIC TAC ...

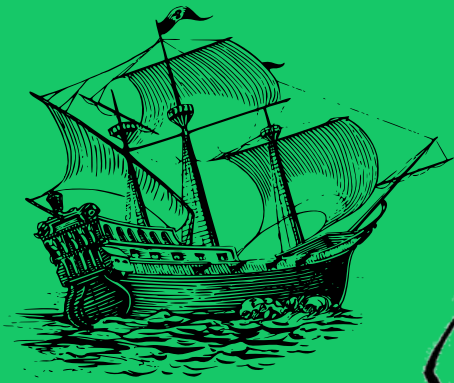
Du 15 au 19 juillet 2024

L'île imaginaire
de
Peter Pan

BANQUET DES "ENFANTS PERDUS"



ATTRAPE-FÉE

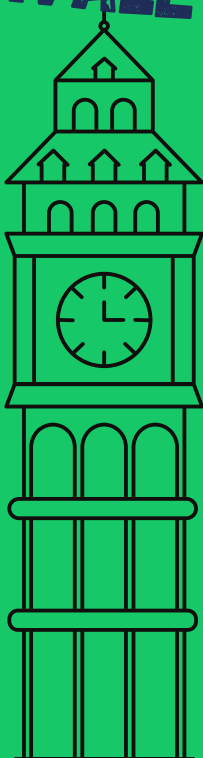


BATAILLE NAVALE

PÊCHE MIRACULEUSE

CARTE AUX TRÉSORS

TIC TAC ...



Du 22 au 26 juillet 2024

L'Olympe d'Hercule

AMBROISIE DES DIEUX

FRESQUE MURALE

DE ZÉRO À HÉROS



LES 12 TRAVAUX

PÉGASE ET CIE

BOOM !!!

Accueil de Loisirs du 08 au 26 juillet 2024



Agrément Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

Organisateur : Fédération des Foyers-Clubs Alsace

Partenaires: La Mairie de Blodelsheim, la Caisse d'Allocations Familiales, le traiteur Gourmets et Gourmands.

Directrice de structure : Sandrine GROSSET

Fonctionnement :

Nous accueillons de 8h00 à 18h00 les enfants de 3 à 12 ans à l'Accueil de Loisirs La Farandole, **dans la limite des places disponibles.**

Déroulement d'une journée :

De 8h00 à 9h00 : Accueil du matin.

De 9h00 à 9h30 : Goûter tiré du sac (pour les parents qui le souhaitent).

De 9h30 à 12h00: Activités diverses et variées ou sorties.

A 12h00 : Un repas équilibré est servi aux enfants : entrée + plat + laitage + dessert.

De 14h00 à 18h00 : Activités diverses et variées ou sorties.

Un goûter est servi aux enfants vers 16h00.

Affaires à emmener :

Pour le bien-être de votre enfant, nous vous demandons de l'équiper en fonction de la météo et de lui fournir un sac à dos comportant les affaires nécessaires et utiles chaque jour:

- Une gourde
- Une casquette
- Le goûter du matin pour les parents qui le souhaitent

Objectifs éducatifs :

Les objectifs de l'accueil de loisirs s'inscrivent dans la continuité du projet pédagogique de l'année scolaire en cours. Néanmoins, des objectifs spécifiques sont propres à chaque vacance.

Pour l'accueil de loisirs d'été 2024, l'objectif est de :

- Apprendre à regarder au-delà des apparences physiques, au-delà de ce que l'on voit.



Fiche d'inscription

Je soussigné(e) responsable légal Parent 1 Parent 2 Tuteur

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. domicile : Tél.prof. :

Adresse mail :

Profession Père : Employeur :

Profession Mère : Employeur :

Inscrit mon Enfant

Nom : Prénom :

Né(e) le : Lieu de naissance :

Département ou pays :

A L'Accueil de Loisirs été 2024

Date : du au

du au

du au

Montant Revenu Fiscal de Référence :

Nombre d'Enfants à charge :

Nombre de parts :

Règlement T1 T2 T3

Je suis adhérent à la FDFC Alsace n° adhésion

Je ne suis pas adhérent et ajoute 11 € par enfant au montant total

Je verse la totalité des frais de centre

par chèque N°

À l'ordre de la Fédération Des Foyers-Clubs d'Alsace

En espèces (N° reçu) ..

Je joins une prise en charge (Bon CAF, chèque ANCV,

Aide comité d'entreprise) de

Je soussigné responsable légal de l'enfant, m'engage à payer l'intégralité

ou la part des frais de séjour m'incombant ainsi que les frais médicaux et

d'hospitalisation éventuels. J'accepte les conditions générales figurant dans la brochure.

Fait àle

Signature

Autorisation parentale obligatoire

Je soussigné(e) responsable légal Parent 1 Parent 2 Tuteur

Nom et prénom

Adresse caisse de Sécurité Sociale/MSA ou Autre (indiquez si plusieurs régimes
Ex. : Sécurité Sociale + MSA)

N° de S.S./MSA ou Autre

Autorise mon enfant

Nom et prénom

À se baigner OUI NON

A être filmé et photographié dans le cadre d'animations ou d'activités
proposées par le Centre OUI NON

et à utiliser ces photos dans la presse et sur le site internet de l'accueil de
loisirs ou de la FDFC

Autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant au Centre :

.....
.....
.....

Personne(s) à contacter en cas d'urgence (nom + téléphone) :

.....

Fait à le

Signature

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE.**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné,..... responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....
.....

UNE VOLONTÉ ÉDUCATIVE AFFIRMÉE

La Fédération considère que chaque enfant, chaque jeune doit devenir un citoyen, engagé et critique en tant qu'acteur du développement du milieu dans lequel il vit. Aussi, ne considérant pas l'enfant et le jeune comme un problème, mais plutôt comme un acteur de la transformation sociale, la volonté de la Fédération est de mettre en œuvre l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à son évolution, à son apprentissage, à son éducation, au développement de son autonomie. Ainsi, la mise en œuvre de projets à destination des enfants et des jeunes, favorisera l'épanouissement, respectera les rythmes de vie et les besoins de découverte.

L'ACCUEIL DE LOISIRS, LIEU D'AVENTURE

L'accueil de loisirs doit être un lieu d'aventures individuelles et collectives. Il doit permettre à chacun de vivre quelque chose de nouveau aussi bien au niveau des projets d'animation que dans le vécu des acteurs.

Cette aventure se situe dans un temps périscolaire, extrascolaire et de vacances, elle doit donc être avant tout un temps de détente, de plaisir. L'accueil de loisirs doit permettre à chacun de retrouver sa part de rêve et de spontanéité.

Le développement d'une éducation privilégiant le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constituent le cœur de l'engagement de la Fédération.



Une idée de l'Animation !

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org